



Saint-Bruno-de-Montarville, 24 mars 2020

Objet : ANNULATION DU VOYAGE À WASHINGTON 2020 AVEC REMBOURSEMENT

Chers parents,

C'est avec regret que nous vous informons de l'annulation du voyage scolaire à Washington prévu le 14 avril prochain pour les élèves finissants de la 5^e secondaire.

Devant la situation mondiale actuelle, nous avons l'obligation de respecter toutes les directives émises quotidiennement par les différents paliers de gouvernement. Parmi ces directives, voici celles émises sur le site du gouvernement fédéral <https://voyage.gc.ca/> qui viennent justifier une telle décision:

Avertissement officiel global aux voyageurs

Évitez les voyages non essentiels à l'extérieur du Canada jusqu'à nouvel ordre.

Pour limiter la propagation de la COVID-19, de nombreux pays ont mis en place des restrictions de voyage ou d'entrée/sortie, et d'autres mesures telles que des restrictions de mouvement et des quarantaines. Les compagnies aériennes ont annulé des vols. De nouvelles restrictions peuvent être imposées avec peu de préavis. Vos projets de voyage peuvent être gravement perturbés et vous pouvez être contraint de rester à l'étranger plus longtemps que prévu.

Suspension d'entrée des étrangers aux États-Unis

En raison de l'épidémie de la COVID-19, le gouvernement américain a suspendu l'entrée des voyageurs en provenance de divers pays qui ne sont pas citoyens américains ou résidents permanents.

En raison de ces restrictions gouvernementales et celles émises par la Direction de la santé publique, nous avons travaillé de concert avec notre agence de Voyage A+, pour obtenir les renseignements nécessaires afin de faciliter les remboursements requis et il nous sera possible de le faire en vertu des clauses émises ci-dessous par notre assureur, la Croix Bleue Médavie.

Assurance annulation et interruption de voyage

L'assurance s'applique lorsque vous êtes obligé d'annuler votre départ, d'interrompre ou de prolonger votre voyage suite :

- **Un événement dans le pays de destination qui incite le gouvernement canadien à émettre un avis aux voyageurs d'éviter tout voyage ou d'éviter tout voyage non essentiel dans ce pays**, pour une période couvrant le voyage. Les arrangements de voyage doivent avoir été pris avant l'émission de la recommandation.

Puisque cette dernière clause s'applique en ce moment en cas de pandémie, nous pourrions éventuellement contacter notre compagnie d'assurance et déjà ouvrir avec eux un dossier de réclamation pour ce voyage.



Nous partageons ici de nouveaux développements concernant l'assurance annulation de voyages scolaires :

- Actuellement, la Croix Bleue Médavie accepte toutes les annulations de voyages pour tout voyage hors Canada dont le départ est prévu d'ici le **30 avril 2020** inclusivement, peu importe le pays de destination;
- La couverture AcciVoyage rembourse les dépenses éligibles, sans franchise, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par élève.

À ce jour, le Collège avait seulement encaissé votre premier versement et avait déboursé l'ensemble des frais prévus pour ce voyage.

Puisque le Collège souhaite entreprendre les démarches de remboursement (au lieu des parents), l'assureur la Croix Bleue Médavie aura besoin de votre autorisation écrite (formulaire joint à nous retourner avant le lundi 30 mars 2020, rempli et signé, à l'attention de M^{me} Shirley Minville, à l'adresse courriel : minvilles@ctrinite.ca) pour que le remboursement soit effectué au nom du Collège Trinité.

Par la suite, le service des finances vous remboursera le premier versement de ce voyage et n'encaissera pas votre second paiement.

Toutes les demandes de remboursement seront envoyées par la Direction de la vie étudiante en collaboration avec celle des finances du Collège. Vous n'avez donc aucune démarche à entreprendre auprès de l'assurance. Dès que le Collège recevra le remboursement de la Croix Bleue Médavie, vous serez remboursé.

Étant sensible à l'impact qu'une telle situation peut provoquer chez nos élèves qui anticipaient avec joie un tel voyage, nous envisageons actuellement la possibilité d'une autre offre d'activité pour les finissants dont la formule sera considérée lorsque nous connaîtrons les dates du retour en classe.

Recevez, Madame, Monsieur, les meilleures salutations de l'équipe de direction,

Sophie Labbé
Directrice adjointe de la 5e secondaire
Vie étudiante et services auxiliaires